



*PASS*  
**Entrepreneur**  
**#LEADER**

Pour aider votre entreprise  
à passer de l'idée au projet,

**La Région est là**

## **PASS ENTREPRENEUR #LEADER :**

**Création, reprise, financement, pilotage de votre entreprise : la Région Île-de-France est à vos côtés.**

Le programme **Pass Entrepreneur#Leader** accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise en Île-de-France grâce à trois types de Pass, correspondant aux différentes étapes du parcours entrepreneurial. La Région et ses partenaires, véritables experts de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises, s'unissent pour proposer des solutions adaptées à tous les profils d'entrepreneurs.

**10 000 créateurs/repreneurs accompagnés par an**

### **Pour tout Francilien :**



- **Pass 1** : souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Île-de-France
- **Pass 2** : souhaitant trouver une solution de financement adaptée à son projet de création/reprise d'entreprise
- **Pass 3** : ayant créé ou repris une entreprise depuis moins de 3 ans sur le territoire francilien.

### **La Région propose un accompagnement renforcé aux publics prioritaires suivants :**

- Femmes
- Jeunes de moins de 30 ans
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en situation de handicap
- Habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville ou des territoires ruraux
- Repreneurs d'entreprise (Pass 2 et 3 uniquement)



## **Pass 1. Entrepreneur#Leader**

### **"Je crée mon entreprise"**

**Avec l'aide de conseillers experts en création/reprise d'entreprise, vous pourrez :**

- Elaborer un plan d'action pour la création/reprise de votre entreprise, notamment votre stratégie commerciale,
- Formaliser votre business plan,
- Choisir votre statut juridique, fiscal et social,
- Connaître les fondamentaux de la gestion d'entreprise,
- Identifier les outils de financement les plus appropriés à votre projet.

#### **Contribution régionale à l'accompagnement :**

Jusqu'à 5 heures d'accompagnement individuel.

#### **Liste des opérateurs labélisés :**

BGE ADIL, BGE PaRIF, BGE Yvelines, CCI Paris Île-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, Empow'Her, la Ruche, la MIEL, Positive Planet et WILLA



## Pass 2. Entrepreneur#Leader

### "Je finance mon entreprise"

**Afin de réussir l'étape cruciale du financement de votre projet, vous pourrez être accompagné pour :**

- Être informé sur l'offre de financement pertinente pour votre projet,
- Structurer financièrement votre projet à travers l'analyse du business plan (aspects financiers, humains, marketing, comptables, juridiques, etc.),
- Mobiliser un financement (microcrédit, garantie bancaire ou prêt d'honneur) et un concours bancaire si nécessaire.

La Région contribue au financement de votre accompagnement pour l'obtention d'un microcrédit, d'un prêt d'honneur et/ou d'une garantie bancaire. Cet accompagnement est renforcé pour les publics prioritaires.

**Jusqu'à  
50 000 €  
à taux zéro  
et sans  
garantie.**

#### **Liste des opérateurs labélisés :**

Adie, Initiative Île-de-France, France Active Île-de-France et Réseau Entreprendre.



## Pass 3. Entrepreneur#Leader

### "Je dirige mon entreprise"

**Au cours des trois premières années d'existence de votre entreprise, vous pourrez :**

- Définir les outils de pilotage de votre entreprise,
- Partager votre expérience avec d'autres entrepreneurs,
- Gagner en compétences pratiques : commercial, communication, digital, ...
- Adopter les réflexes de l'entrepreneur,
- Développer votre réseau professionnel,
- Analyser vos besoins de recrutement.

#### **Contribution régionale à l'accompagnement :**

Jusqu'à 5 heures d'accompagnement individuel.

#### **Liste des opérateurs labélisés :**

L'Adie, BGE PaRIF, BGE ADIL, BGE Yvelines, CCI Paris Île-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, Initiative Île-de-France, France Active Île-de-France, Mieux Entreprendre, la MIEL, Positive Planet, Réseau Entreprendre et la Ruche.

## Comment bénéficier des Pass ?

1. Choisir un opérateur labellisé par la Région Île-de-France,
2. Prendre un rendez-vous avec l'opérateur et valider son entrée dans le dispositif,
3. Déposer sa demande en ligne sur la plateforme régionale **MesDémarches**,
4. Recevoir la notification d'attribution par la Région,
5. Bénéficier de l'accompagnement avec l'opérateur dans un délai de 8 mois maximum.

Les Pass sont attribués dans la limite des budgets disponibles.

### Lancez-vous !

Consultez le site de la Région Île-de-France pour trouver un opérateur près de chez vous.

Devenez membre de la Communauté régionale **Entrepreneur#Leader** et bénéficiez de toutes les informations sur nos soutiens et nos dispositifs.

Pour plus d'information, flashez :



Entrepreneur #Leader |  
Région Île-de-France



Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

📍 RegionIleDeFrance  
📞 iledefrance  
📱 iledefrance